

Transfert des pianos au sein du Conservatoire de musique neuchâtelois (CMN)

Rencontre entre les parties concernées : la décision de la direction du CMN est maintenue

Le Département de l'éducation et des sports communique :

En date du 29 avril 2009, une séance placée sous la présidence du Département de l'éducation et de sports (DECS) par son Service des affaires culturelles et réunissant les professeurs de piano du site de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds du Conservatoire de musique neuchâtelois, s'est tenue au Château de Neuchâtel. Y ont également pris part les présidents des commissions de l'enseignement professionnel et non-professionnel, accompagnés d'un membre, ainsi que les directeurs des deux filières d'enseignement.

L'objectif de cette séance, qui s'est déroulée dans un climat constructif, a consisté à vérifier que la définition du parc pianistique du Conservatoire de musique neuchâtelois (CMN) répond aux besoins de l'enseignement professionnel, - HEM-Genève sur le site de Neuchâtel -, et non-professionnel sur les sites principalement de Neuchâtel, Fleurier, La Chaux-de-Fonds et du Locle.

Ainsi, à l'exception d'une modification, la proposition préconisée par la direction du CMN concernant le transfert des pianos au sein du CMN est maintenue avec toutefois un caractère provisoire. Il s'agit en effet, dans un premier temps, de s'assurer que les prochains examens et auditions puissent se dérouler dans des conditions adéquates.

Dans un deuxième temps, un groupe de travail, constitué des représentants des professeurs des sites de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds présents à la séance du 29 avril 2009, entreprendra une analyse du parc pianistique du CMN. Avant la fin de l'année scolaire, il soumettra à la direction une ou des propositions en vue de la répartition à plus long terme des pianos.

La mise en œuvre de la nouvelle répartition est prévue pour la rentrée scolaire 2009-2008.

Le transfert des instruments concernés interviendra donc dans les plus brefs délais.

Pour de plus amples renseignements :
Suzanne Béri, cheffe du Service des affaires culturelles, tél. 032 889 69 08.

Neuchâtel, le 30 avril 2009